



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2021/22

Nom et prénom

Date de naissance

Classe à la rentrée

Nom et Prénom du représentant légal

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone (mobile)

Courriel

Personne à joindre en cas de nécessité ou d'urgence

Téléphone (mobile)

Allergies

Droit à l'image

J'autorise mon enfant à être photographié/filmé et que les photos/vidéos soient potentiellement utilisées pour la promotion de l'association. Oui Non

Choix de cours

3-6 ans 6-9 ans 9-11 ans Adultes : _____

Jour

J'accepte de recevoir des courriels d'information de la part de l'association love English



MODALITES DE PAIEMENT

L'inscription à « **L'Association Love English** » est soumise à l'adhésion obligatoire et au règlement annuel de la cotisation. L'élève s'engage pour l'année complète.

Le règlement de la totalité des frais doit être impérativement effectué lors de la journée d'inscriptions à Epône ou avant le début du premier cours de l'élève. Veuillez-vous référer au Règlement Intérieur pour les conditions intégrales

Choix de modalité : **Par chèque** en 1 fois en 2 fois en 5 fois en 10 fois

Tarifs annuels : Cours de 3-6 ans (45 minutes) **255 €** Cours de 6-11 ans ou adultes (60 minutes) **340€**

*** L'inscription doit être accompagnée d'un règlement d'adhésion annuelle de 22 € par foyer réglable par chèque uniquement. Ce montant est non-remboursable en cas de l'annulation de l'inscription.**

Règlement par chèque : à l'ordre de « L'Association Love English ».



Paiement en :	Adhésion	1x	2x	5x	10x
255 € (cours de 45 min.)	22 € *	255 €	127.50 €	51 €	25.50 €
350 € (cours de 60 min.)		340 €	170 €	68 €	34 €

MATERIEL A APPORTER LORS DE CHAQUE SEANCE :

Les enfants : un porte-vues Les Adultes : Trousse et un cahier / classeur



REGLEMENT INTERIEUR



Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Sise 16 allée de la Grenouillère, 78680 Epône

Le règlement Intérieur de « **L'Association Love English** » a pour but de déterminer les modalités de fonctionnement interne à l'Association, tout en complétant les statuts avec lesquels ils forment un ensemble indissociable.

L'adhésion à l'Association emporte de plein droit l'obligation pour les adhérents de se conformer aux statuts et au règlement intérieur qui leur sont remis lors des inscriptions.

Ils sont consultables sur simple demande dans les locaux de l'Association ou sur son site internet.

Article 1. Association & dénomination

« **L'Association Love English** » est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. L'Association est un établissement d'enseignement reconnue comme personne morale unique.

Article 2. Adhésion et modalités

La participation aux activités de l'Association est soumise à adhésion obligatoire. Le participant s'engage au règlement de l'adhésion annuelle ainsi qu'au montant des prestations proposées. L'élève s'engage pour une année complète au regard des cours hebdomadaires.

La participation aux seules activités connexes (Ateliers de vacances, etc.) implique également d'être adhérent à l'association.

Le règlement du montant de l'adhésion ainsi que la totalité de la cotisation annuelle doit être impérativement effectué lors de l'inscription (ou l'envoi de la fiche d'inscription) ou avant le début du premier cours de l'élève ou des activités connexes.

Tarifs annuels :

Cours de 3-6 ans : (45 minutes) 255 €

Cours de 6-11 ans et adultes (60 minutes) 340€

Dans le cas de 3 adhésions ou plus dans le même foyer, une réduction de 10% est appliquée sur le montant annuel d'une des cotisations la moins chère.

L'adhésion annuelle s'élève à 22 € par foyer et celle-ci est uniquement réglable par chèque. Ce montant est non-remboursable en cas de l'annulation de l'inscription.

Le règlement des cours annuels peut être effectué en une fois ou par fractionnement selon le tableau suivant :

Paiement en :	1x	2x	5x	10x
255 € (cours de 45 min.)	255 €	127.50 €	51 €	25.50 €
340 € (cours de 60 min.)	340 €	170 €	68 €	34 €



Les chèques, libellés à l'ordre de « **L'Association Love English** » seront encaissés tous les 15 du mois comme suit :

- **Paiement en 1 fois : septembre**
- **Paiement en 2 fois : septembre et février**
- **Paiement en 5 fois : septembre, novembre, janvier, mars et mai**
- **Paiement en 10 fois : chaque mois de septembre à juin inclus**

Le nombre des participants étant limité, l'abandon des cours durant l'année scolaire doit faire l'objet d'un courrier. L'adhérent sera redevable de tout trimestre commencé.

L'inscription est possible en cours d'année scolaire, tout mois entamé est dû intégralement.

Article 3. Groupes

Le nombre de participants est limité à 6 élèves par groupe pour les 3-6 ans et de 10 élèves maximum par groupe pour les autres groupes. Selon le nombre de demandes, l'Association pourrait être amenée à créer des listes d'attente.

Article 4. Horaires

Les cours auront lieu selon le calendrier scolaire officiel fixé par le Ministre de l'éducation Nationale. L'enseignante se réserve le droit de réclamer une pièce d'identité à la personne venant chercher l'enfant. Aucun enfant ne sera remis à un tiers sans une autorisation écrite datée et signée, remise à l'enseignante par les parents.

Les élèves s'engagent à respecter les horaires des cours afin de ne pas perturber l'organisation du groupe (activités déjà commencées).

L'enseignant(e) n'est pas responsable pour l'enfant en dehors de l'heure du cours. Vous êtes priés de venir chercher votre enfant à l'heure.

Article 5. Absences

Les élèves sont tenus de respecter les horaires fixés pour les cours. Les absences de l'élève sont à signaler à l'association avec anticipation si possible. L'absence de l'élève, quel que soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement. Un cours de rattrapage peut être proposé dans un autre cours du même niveau, s'il reste des places disponibles et avant la fin des cours de l'année. La date du rattrapage doit être postérieure à la date de l'absence.

En cas d'absence de l'enseignant(e) l'élève sera prévenu par courriel et/ou texto.

Article 6. Photographie



« **L'Association Love English** » peut être amenée à prendre des photos lors des activités. Celles-ci seront potentiellement utilisées pour la promotion de l'association.

Les parents s'y opposant devront le préciser sur le bulletin

Article 7. Ateliers vacances

Des ateliers thématiques peuvent être proposés durant les vacances scolaires. Ceux-ci seront annoncés, entre autre, par une note d'information, sur le site internet www.asso-love-english.com ainsi que sur la page Facebook.

Les inscriptions se feront par le site web ou par le bulletin d'inscription donné à l'élève.

Article 8. Exclusion d'un adhérent

L'exclusion possible d'un adhérent de l'Association peut être proposée par l'enseignant(e) et prononcée en accord avec le Conseil d'Administration en cas de :

- Comportement dangereux et irrespectueux
- Non-respect du matériel
- Non-paiement de la cotisation et/ou adhésion
- Absence prolongée injustifiée
- Non-respect systématique des horaires

Tout retard de paiement de la cotisation annuelle entraîne de plein droit l'exclusion de l'adhérent concerné jusqu'à régularisation complète de la dette impayée, dans un délai de huit [8] jours après la mise en demeure restée sans effet.

A l'expiration d'un délai de quinze [15] jours à compter d'une mise en demeure restée sans effet, le Conseil d'Administration peut également décider, sans autre mise en demeure, de radier l'adhérent concerné.

Article 9. Matériel pédagogique

L'Association est propriétaire du matériel pédagogique utilisé pour prodiguer les enseignements qu'elle organise. La détérioration du matériel lié à un comportement irrespectueux pourrait faire l'objet d'une demande de remplacement à la charge du ou des responsable(s) et de leur(s) garant(s).

Article 10. Conseil d'Administration

Les procès-verbaux du Conseil d'Administration seront disponibles sur demande des Adhérents.

Le Conseil d'Administration peut inviter des tiers à s'exprimer lors des Assemblées Générales d'Adhérents, sur des sujets figurants à l'ordre du jour.

Le présent règlement intérieur a été rédigé et adopté par les membres du Conseil d'Administration.

Les adhérents et le personnel de l'association s'engagent à respecter et faire respecter ce règlement. Ceux qui ne le respecteraient pas s'exposeraient à des sanctions disciplinaires.

Fait à Epône le 19 mai 2019

Président :



Je soussigné

Nom : _____

Prénom : _____

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement intérieur de « L'Association Love English » que j'accepte sans réserve et m'engage en son plein respect.

Fait à Epône, le ___ / ___ / 20 __

Signature :

